

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision  
du budget fédéral de 2019**

**Le 3 août 2018**



## Liste de recommandations

- **Recommandation 1 : Soutien financier additionnel immédiat et récurrent de 10 M\$**

Que le gouvernement, en vue d'assurer la compétitivité des entreprises locales indépendantes responsables de la production et de la commercialisation du contenu musical canadien, accompagne la modernisation déjà amorcée du Fonds de la musique du Canada d'une somme supplémentaire annuelle dédiée à ce fonds de 10 M\$, dès l'année financière 2019-2020 et que cette somme soit reconduite tant et aussi longtemps que les nombreuses actions nécessaires au retour à un marché équilibré, équitable et viable pour les entreprises en musique ne sont pas survenues.

- **Recommandation 2 : Poursuite du travail de modernisation législatif amorcé**

Que le gouvernement, en vue de permettre à moyen et à long terme un retour à un marché de la musique équitable, équilibré et viable, poursuive le travail amorcé de modernisation de la *Loi sur la radiodiffusion*, de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur le droit d'auteur*.

- **Recommandation 3 : Enchères du spectre**

Que le gouvernement mette en place un plan afin que les enchères du spectre bénéficient le plus rapidement possible aux industries culturelles, et notamment à la musique.

## L'industrie canadienne francophone de la musique : unique au monde

### L'ADISQ : 40 ans à défendre les intérêts d'entrepreneurs indépendants passionnés

- Plus de 250 entreprises
  - producteurs de disques, de spectacles et de vidéos
  - maisons de disques
  - gérants d'artistes
  - distributeurs de disques
  - maisons d'édition
  - agences de spectacles
  - salles et diffuseurs de spectacles
  - agences de promotion et de relations de presse
  
- Responsables **de plus de 95 %** de la production de disques, de spectacles et de vidéos **d'artistes canadiens d'expression francophone – un phénomène unique au monde, qui devrait susciter la fierté des Canadiens, et de nos décideurs.**

## Le gouvernement a investi en culture, mais les entreprises indépendantes du secteur de la musique sont toujours en attente

### Depuis son arrivée au pouvoir en 2015, le gouvernement a effectué des investissements significatifs en culture

Les bénéficiaires de ces investissements sont essentiellement de grandes institutions nationales :

- Société Radio-Canada
- Téléfilm Canada
- Office national du film du Canada
- Musées et sites historiques nationaux
- Fonds du Canada pour les espaces culturels
- Centre national des Arts
- Conseil des Arts du Canada.

Le plus récent budget fédéral a agi pour l'audiovisuel, touché par des mutations similaires à celles de la musique, annonçant 172 M\$ sur cinq ans pour le Fonds des médias du Canada.

En juin, 125 M\$ sur cinq ans ont été annoncés pour la Stratégie d'exportation créative du Canada.

### Mais combien pour les entreprises indépendantes du secteur de la musique ?

Ces investissements sont nobles, et plusieurs s'imposaient. Toutefois, les entreprises du secteur de la musique, touchées par des défis sans précédent, paraissent avoir été, jusqu'à maintenant, oubliées... ou presque.

#### Conseil des arts du Canada :

- Le CAC offre du soutien à la création à des artistes et des organismes, dont certains du secteur de la musique, mais les entreprises ne sont pas admissibles.

#### Stratégie d'exportation créative du Canada :

- Parmi les 125 M\$ annoncés pour l'exportation, le secteur canadien de la musique est assuré de recevoir 2,5 M\$ par année pendant cinq ans : une somme assurément bienvenue. Insistons : **sans marché domestique fort, le Canada ne pourra pas rayonner à l'étranger.**

C'est là le principal objet de la présente demande : **injecter une aide supplémentaire substantielle de 10 M\$ par année au Fonds de la musique du Canada** afin qu'il demeure **le levier économique performant** qu'il a jusqu'ici été pour les entrepreneurs du secteur indépendant de la musique.

## Les entreprises indépendantes du secteur de la musique, important levier de développement économique, ont besoin qu'on leur insuffle un nouvel élan

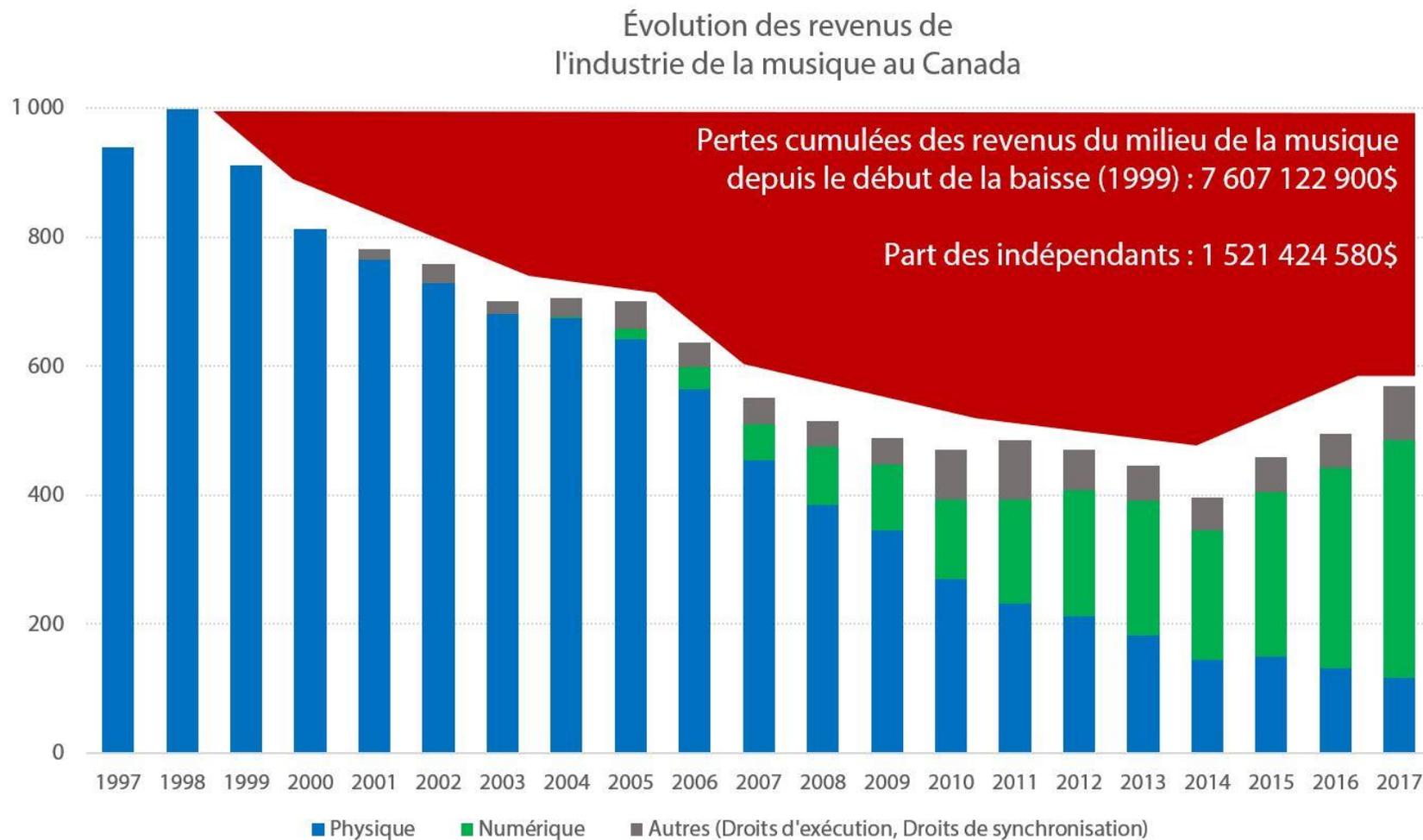
### Urgence d'agir

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement, les entreprises du secteur de la musique n'ont reçu aucune somme supplémentaire pour le marché national. Pourtant, elles œuvrent dans un marché inéquitable et déséquilibré, ce qui **menace leur capacité d'assurer au public canadien un accès durable à des contenus nationaux professionnels diversifiés et de qualité.**

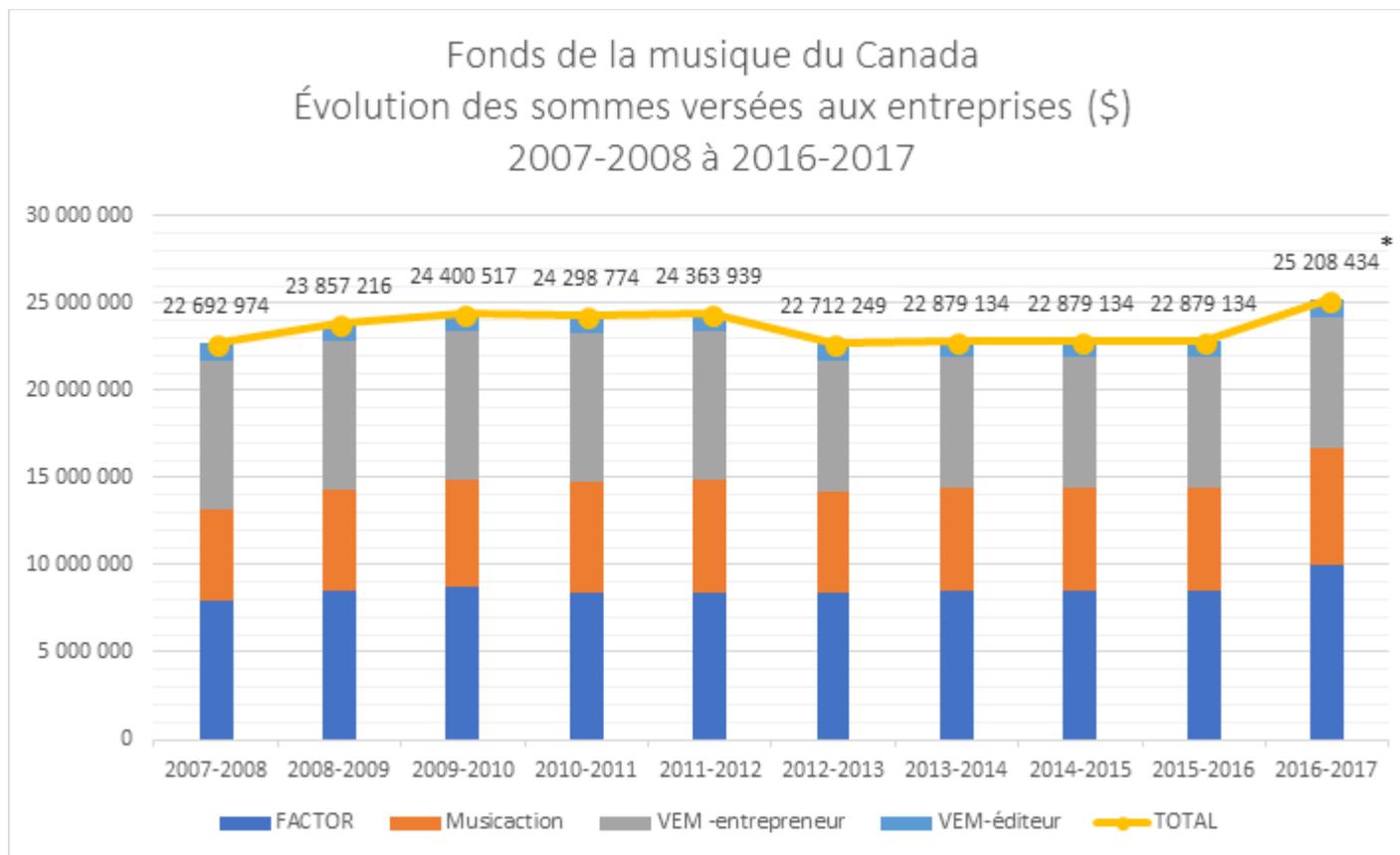
### Un marché déséquilibré, inéquitable, de moins en moins viable

- Les **revenus** découlant de la **vente d'albums** – physiques et numériques – sont en **chute libre**.
- Les **revenus** découlant du **streaming** sont **faméliques** pour l'écrasante majorité des artistes et des producteurs, et particulièrement ceux du secteur **indépendant**.
- Les fournisseurs d'accès à Internet **ne contribuent pas au soutien de l'industrie de la musique**, alors que leur attractivité principale repose sur la consommation de contenus culturels.
- Les **investissements** nécessaires pour espérer rentabiliser un enregistrement sonore ont **augmenté** : il faut dorénavant investir deux univers (traditionnel et numérique).
- Le **financement public fédéral** du secteur de la musique pour la production et la commercialisation **stagne** depuis 2002-2003. Il produit pourtant un **effet de levier** nécessaire.
- Depuis 2012, des modifications à la **Loi sur le droit d'auteur** privent l'industrie de dizaines de millions de dollars.

## L'industrie de la musique subit des baisses de revenus radicales depuis plus d'une décennie



## L'aide aux entreprises indépendantes de la musique par le Fonds de la musique du Canada stagne



Sources : Musicaction, FACTOR, Patrimoine canadien

Note : L'augmentation observée pour l'année 2016-2017 s'explique par l'ajout d'une somme de 2,5 millions répartie entre FACTOR et Musicaction et visant spécifiquement des activités d'exportation. Ces sommes ont récemment été renouvelées pour cinq ans.

## La prise de risque est celle de l'entrepreneur

Sources de financement des entreprises québécoises de la musique



Source : SODEC

### Le soutien public en musique : un important effet de levier

Chaque dollar investi par le gouvernement dans notre chanson génère plus de cinq dollars en revenus dans le secteur de la chanson, ces cinq dollars étant attribuables à l'investissement, au travail et à la prise de risque des entrepreneurs.

Il ne faut pas oublier que la musique demeure un **secteur à marge bénéficiaire précaire**. En 2013-2014, **ces dernières n'étaient, en moyenne, que de 7,1%**. Spotify et Apple Music n'avaient pas même encore fait leur entrée au Canada.

## L'urgence d'agir en télévision a été reconnue dès les premiers signes de déséquilibre, mais la musique, durement touchée et depuis longtemps, est oubliée

### MUSIQUE

#### Des pertes continues depuis 1999

- En 20 ans, les **pertes** cumulées de l'industrie indépendante canadienne de la musique s'élèvent à 1,5 milliard \$.
- Depuis 2002-2003, le financement public du secteur stagne.

### TÉLÉVISION

#### Le Fonds des Médias du Canada (FMC) est en baisse depuis 2016

- Les pertes des contributions des entreprises de radiodiffusion (EDR) au FMC s'élèvent à 4,8 millions \$.
- Malgré la baisse encaissée par le FMC, le financement de la production télévisuelle canadienne a augmenté de 30% de 2012 à 2017.

#### BUDGETS 2015 à 2018 :

**Aucune aide supplémentaire.**

**BUDGET 2018 :** Le gouvernement accorde **172 millions de dollars sur cinq ans**, à compter de 2018-2019, afin de maintenir le niveau de financement du FMC au niveau de 2016-2017.

Sources: Rapport de surveillance CRTC (p.212), Profil 2017, Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada, ACPM et AQPM

## Pour les indépendants, la rentabilisation des enregistrements sonores devient inatteignable

Seuils estimés de récupération d'un projet d'album selon le mode de consommation, en nombre d'unités

D'albums physique	D'albums numérique	De « streams »
15 000 unités	18 000 unités	30 millions de « streams »

Source : ADISQ.

- L'ADISQ estime que **les budgets moyens de production et de commercialisation d'un album tournent respectivement autour de 45 000\$ et 75 000\$.**
- Là où la vente de 15 000 albums physiques permet à un producteur de rentabiliser un album, **30 millions de streams sont nécessaires**, un seuil jamais atteint par un album d'artiste canadien francophone dans son marché.

## Les *majors* de la musique : des compétiteurs puissants

L'IFPI estime que lorsqu'un *major* de la musique lance un artiste dans un grand marché, il investit entre 500 000\$ et 2 000 000\$. **C'est jusqu'à 16 fois plus que ce que peuvent actuellement se permettre les indépendants.**

**On lit depuis deux ans que l'industrie de la musique aurait renoué – bien que modestement – avec la croissance, et ce, grâce au streaming. Cette remontée s'explique par le succès d'une poignée d'artistes privilégiés, soutenus par des *majors*.**

En *streaming*, les *majors* ont une force de frappe supérieure aux indépendants. Alors que le succès y est affaire de volume, ils possèdent de vastes catalogues d'artistes connus mondialement.

En outre, la récente entrée en bourse de Spotify est venue rappeler qu'en plus de récolter la belle part des redevances découlant de ce service dominant, ils y possèdent des parts. Sony et Warner, par exemple, ont récolté à ce jour 1,2 milliard \$ en vendant respectivement 50% et 75% de leurs parts.

**Le retour à l'équilibre passera par des modifications qui prendront du temps.**

<b>AU NIVEAU FÉDÉRAL, IL FAUT ACTIONNER PLUSIEURS LEVIERS POUR RETROUVER L'ÉQUILIBRE</b>		
<b>LEVIER LÉGISLATIF</b>	<b>LEVIER RÉGLEMENTAIRE</b>	<b>LEVIER FISCAL</b>
Modifications à la <i>Loi sur les télécommunications</i> et la <i>Loi sur la radiodiffusion</i> pour rendre possible l'imposition d'obligations visant le développement des contenus culturels canadiens et leur visibilité à tous les joueurs	Fin de l'exemption réglementaire s'appliquant notamment aux services de musique en ligne	Assujettissement des entreprises étrangères aux règles fiscales canadiennes en vue de financer des mesures culturelles
Modifications à la <i>Loi sur le droit d'auteur</i> pour notamment responsabiliser les fournisseurs d'accès Internet face au contenu qu'ils distribuent, restaurer le régime de copie privée et éliminer des exceptions anachroniques visant les radios	Lutte contre le piratage	

**Tant et aussi longtemps que ces processus ne seront pas aboutis, il faudra accorder un soutien financier supplémentaire aux entreprises du secteur de la musique.**

## Financer le secteur culturel grâce aux enchères du spectre ?

### Une voie à explorer : les enchères du spectre

Le gouvernement du Canada tient sporadiquement des enchères du spectre. Les prochaines auront lieu en mars 2019.

Si ces dernières permettent de récolter des sommes considérables, c'est en grande partie grâce aux contenus culturels, largement consommés par Internet par les Canadiens. Par conséquent, le secteur culturel considère qu'une partie des sommes découlant de ces enchères pourraient lui être dirigées.

Cette voie de solution doit être rapidement explorée, sans toutefois retarder l'octroi d'une aide annuelle additionnelle de 10 M\$ aux entreprises de la musique.

### Les Canadiens sont friands de contenus culturels en ligne

*« Toutefois, le véritable moteur de la montée de l'Internet à large bande au pays est la demande en divertissement en temps réel, particulièrement en vidéo, qui représente les deux tiers de la capacité des réseaux fixes et un tiers de la capacité des réseaux mobiles. »*

*- CRTC, Emboîter le pas au changement : L'avenir de la distribution de la programmation au Canada*

## **Soutenir les entreprises indépendantes du secteur de la musique pour assurer leur compétitivité : un aperçu des besoins**

### **Performance entrepreneuriale et mise en valeur :**

- Accroître l'accès des entreprises à une main-d'œuvre de qualité pour relever les défis particuliers relatifs à la visibilité de nos contenus sur toutes les plateformes, à la diversification des revenus et à l'exportation.
- Accroître la capacité des entreprises d'offrir aux artistes et aux artisans du secteur de la musique et du spectacle plus d'occasions de rejoindre leurs différents publics en augmentant leur présence sur tout le territoire.
- Permettre aux entreprises d'augmenter significativement la réalisation continue de matériel audiovisuel favorisant la visibilité des artistes sur toutes les plateformes.